le smart cities tour étape 2

La capitale historique de l'Anjou accueillait le 9 septembre dernier le Smart Cities Tour. L'occasion de revenir sur ce projet unique en France, de par son ampleur. Parmi les sujets évoqués durant cette journée d'échanges : la réorganisation des services dans un projet smart, la gouvernance de la donnée et les montages juridiques encadrant une collaboration public-privé.

Angers Loire Métropole

L'ambition d'un territoire intelligent

THIERRY BONNET - VILLE D'ANGERS

L'impact du projet de territoire intelligent sur l'organisation interne des services, tel était le thème du débat entre Richard Thibaudeau, Directeur Général Adjoint d'ALM, Jacques Priol, président de Civiteo et Jérôme Guerault, Responsable de l'équipe Grands Projets d'Enedis en Pays de la Loire.

« *Avec ce projet nous voulons atteindre avant tout un objectif de qualité de vie* », a souligné en préambule Constance Nebbula, qui porte le projet Smart city angevin depuis 2019. Élue de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, déléguée à la transition numérique et au territoire intelligent, elle est également Vice-présidente de la région Pays de la Loire et présidente d'Angers Technopole. Elle s'exprimait le 9 septembre dernier à l'occasion de la deuxième étape 2021 du Smart Cities Tour des villes moyennes et petites.

Angers Loire Métropole compte donc préserver son niveau de qualité de vie en devenant un territoire intelligent. En 2019, la métropole du Maine-et-Loire avait déjà été distinguée comme étant la première ville de France où il fait bon vivre (1), a rappelé Constance Nebbula. Comment préserver cet atout indéniable dans l'attractivité de son territoire ? Angers entend tout d'abord être une référence en matière de transition énergétique. « *Le déclic du projet est la modernisation de notre réseau d'éclairage public* », a-t-elle rappelé. Environ 120 millions d'euros (sur les près de 178 millions prévus sur 12 ans) vont ainsi être investis pour moderniser ce réseau. L'objectif est d'en faire baisser la consommation énergétique de 66 %. Le projet prévoit également une réduction de 20 % de la consommation des bâtiments (grâce notamment à la rénovation énergétique) et de 30 % de la quantité d'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts (grâce à l'arrosage intelligent).

Animée par Philippe Roux, la table ronde sur « *comment les plates formes numériques façonnent la gestion de la ville* », avec Jacques Pouvreau, DSIN et référent sur la partie infra numérique du projet Territoire Intelligent, Angers Loire Métropole, Laurent Sorbier, Conseiller du président & Partner, onepoint et Jean-Luc Sallaberry, Chef du Département Numérique de la FNCCR.

Rappelons que ces objectifs figurent dans un contrat global de performances attribué à un groupement d'industriels composé d'Engie, Suez, La Poste et le groupe VYV (Lire Smart City Mag N°35). « *Si le groupement n'atteint pas ces objectifs, des pénalités sont prévues et si, au contraire ils les dépassent, il y aura aussi des bonus* », a confié Constance Nebbula.

Outre la transition énergétique, le projet angevin prévoit aussi une optimisation des services déjà existants selon le principe : « *Mieux piloter pour mieux anticiper* ». Il couvre également le développement de nouveaux services pour les habitants dont le smart parking ou la gestion intelligente des déchets. La ville va également bénéficier d'un jumeau numérique 3D, notamment pour simuler des aménagements urbains.

Un impact sensible sur l'organisation interne des services

Pour mener à bien ce projet très ambitieux, Angers a fait évoluer l'organisation de ses services pour faire en sorte que les équipes collaborent davantage et améliorer la circulation de l'information. « *Nous avons mis en place un comité permanent du territoire intelligent qui se réunit tous les 15 jours* », a expliqué Richard Thibaudeau, Directeur Général Adjoint d'Angers-Loire Métropole. Et pour collaborer efficacement avec le groupement d'industriels : « *des pilotes d'opérations ont été nommés dans les services qui travaillent en concertation avec leurs homologues dans le groupement* ». Pour que les agents soient impliqués dans le projet, la DRH a notamment mené un audit au sein des 10 différentes directions mobilisées pour mesurer l'impact du projet, identifier les compétences existantes et recueillir les commentaires des agents.

Au final, Angers a donc insufflé de la « *transversalité* » dans son organisation, mais sans l'imposer au préalable. « *La transversalité ne doit pas être un préalable, ce serait une approche dangereuse* », a même estimé Richard Thibaudeau. Un avis partagé par Jacques Priol, président de Civiteo, membre de Data Publica. « *La transversalité ne doit pas nécessairement est un préalable dans une démarche Smart city. Au contraire, cela peut bloquer le projet, car les enjeux de management sont très importants* ». Pour Jérôme Guérault, Responsable de l'équipe Grands Projets d'Enedis en Pays de la Loire : « *Il est possible de commencer par une verticale, par exemple l'éclairage public comme à Angers, en réunissant déjà plusieurs équipes. Ensuite la verticalité peut progressivement être étendue à d'autres domaines* ».

Constance Nebbula porte le projet Smart city angevin depuis 2019. Élue de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, déléguée à la transition numérique et au territoire intelligent, elle est également Vice-présidente de la région Pays de la Loire et présidente d'Angers Technopole.

Le principal écueil, en matière d'organisation des équipes, serait de faire passer la technologie au premier plan et de demander aux agents de s'y adapter, a résumé Richard Thibaudeau. « *L'humain doit passer d'abord et la technologie après* ».

Contractualiser le partage de la data

Le projet de territoire intelligent d'Angers est basé sur une collaboration étroite avec le groupement d'industriels autour d'Engie. Le contrat de performance prévoit que la collectivité

Park Now « Nous sommes également une plateforme de données »

Olivier Koch, Directeur Général France et Suisse de Park Now

En intermède des différentes tables rondes, Olivier Koch, Directeur Général France et Suisse de Park Now (récemment racheté par le groupe EasyPark), a rappelé les bénéfices du paiement du stationnement sur mobile pour les collectivités. « *Outre le service rendu aux citoyens, des solutions comme la nôtre facilitent le déploiement des zones de stationnement payant, car il n'y a pas de gros travaux en génie civil. Notre plateforme permet également de collecter des données, qui peuvent servir par exemple à développer des services de guidage vers des places disponibles.* » Park Now a également mis en avant la nécessité d'ouvrir davantage ce marché à la concurrence, pour que plusieurs opérateurs puissent proposer leurs services sur un même territoire, ce qui n'est pas toujours le cas.

le smart cities tour étape 2

Groupement Engie

« D'ici la fin de l'année le projet d'Angers sera ouvert aux citoyens »

Lors de sa prise de parole, le groupement Engie est revenu sur la dimension collaborative du projet angevin. « *C'est un projet que nous construisons ensemble. C'est pourquoi chaque responsable du projet au sein du groupement possède son équivalent au sein de la collectivité afin de coordonner nos actions* », a souligné Santa Orsini, Directrice groupement Engie Territoire Intelligent ALM chez Engie Solutions France. « *D'ici la fin de l'année, la collaboration sera étendue aux citoyens qui disposeront d'un forum pour échanger sur le projet* ». Il s'agira d'un lieu physique où les citoyens, mais aussi les entreprises ou les associations, pourront notamment participer à des ateliers et des démonstrations.

Santa Orsini, Directrice groupement Engie Territoire Intelligent ALM chez Engie Solutions France.

Le pilotage des contrats et le ROI : quels choix stratégiques pour les territoires intelligents ? était le thème au menu de la table ronde qui a réuni Raphaël Dirix, Chef de Projet Ville Intelligente, ville de Roubaix, Emilie Coquel, avocate, Parme Avocats, et Julien Vian (en visio), directeur général des services, CCPHVA.

reste propriétaire des données générées ou collectées dans le cadre de cette collaboration. « *Cela est incontournable. Le projet Smart city s'inscrit dans le prolongement de notre démarche autour de la gouvernance des données* », a tenu à souligner Jacques Pouvreau, DSIN et référent sur la partie infra numérique du projet Territoire Intelligent, Angers Loire Métropole. Selon Jean-Luc Sallaberry, chef du Département Numérique de la FNCCR (1), la gouvernance de la data est effectivement centrale dans tout projet smart. Mais il recommande même de garder une maitrise de la donnée au niveau du code des plateformes logicielles déployées. « *C'est pour cela que nous préconisons les solutions open-source* », a rappelé le responsable.

Reste que cette question de la gouvernance des données n'est pas toujours suffisamment prise en compte par les collectivités. « *Elles peuvent parfois se retrouver dans des situations difficiles, par exemple lorsque des acteurs, notamment de la mobilité, déploient des services sur le territoire sans partager leurs données* », a souligné Laurent Sorbier, Conseiller du président & Partner chez onepoint. « *Même dans des DSP, des clauses doivent donc stipuler clairement que les délégataires sont tenus de partager leur data. C'est un point de vigilance important lorsque l'on rédige des marchés publics* ».

Penser au montage juridique le plus en amont possible

Le contrat global de performances d'Angers n'est pas unique. Dijon a également mis en place un contrat similaire. Selon Emilie Coquel, avocate chez Parme Avocats, ce type de montage juridique aurait aujourd'hui le vent en poupe. « *Il suscite un vif intérêt auprès des collectivités, notamment car il permet de fixer des objectifs clairs, qui doivent être mesurables* », a indiqué la juriste. « *Mais il existe trois autres grands types de montages : les expérimentations, les partenariats d'innovation ou les montages institutionnels basés sur un regroupement d'acteurs des territoires pour lancer des projets communs. Le choix du montage dépend des objectifs du projet* ». Elle a recommandé aux collectivités de se pencher « *le plus tôt possible* » sur les questions du montage juridique des projets Smart city.

La communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) a été pionnière dans la mise en place d'un partenariat d'innovation (lire SCM N°27). En 2019, ce territoire limitrophe avec le Luxembourg a ainsi contractualisé une collaboration avec Capgemini, Suez et Bouygues E & S. « *Le partenariat d'innovation peut faire peur mais il s'agit d'un marché public comme un autre* », a indiqué Julien Vian, directeur général des services, CCPHVA. « *Il est bien adapté à la logique de R & D qui est au cœur de notre projet et offre une réponse à des enjeux d'interopérabilité et de propriété des données* ». Même son de cloche à Roubaix, qui a également passé une convention de partenariat d'innovation avec Enedis pour son projet Smart city. « *Cela permet d'expérimenter. Or, l'expérimentation est incontournable pour ce type de projet, car elle permet de débloquer de nombreux problèmes* », a confié Raphaël Dirix, Chef de Projet Ville Intelligente. « *Collaborer avec des partenaires privés permet de capitaliser sur leur expertise et leurs connaissances. Notre objectif est ainsi de proposer des services en ligne dont l'expérience utilisateur est comparable avec celle des grands acteurs du net ou du retail* ».

En conclusion de cette journée d'échanges, Jean-Luc Sallaberry s'est exprimé sur la relative complexité des projets Smart city. Une complexité qui ne doit pas être un frein, a estimé le responsable de la FNCCR. « *Il faut accepter cette complexité. Un des solutions pour y faire face est d'avoir une cohérence au niveau national, que les collectivités échangent entre elles et que les bonnes pratiques circulent. Il faut s'organiser entre collectivités territoriales, sans attendre l'aide de l'État* ».

Le Smart Cities Tour se poursuivra en 2022 ainsi que la Tournée des initiatives locales de transition énergétique.

(1) Palmarès 2019 des villes où il fait bon vivre réalisé par le magazine L'Express sur 100 agglomérations.
(2) FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

LE SMART CITY TOUR D'ANGERS-LOIRE-MÉTROPOLE
A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE AVEC LE SOUTIEN DE :

ENGIE Solutions · PARKNOW · onepoint. beyond the obvious · ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU